

IDEES DIRECTRICES POUR LES PROGRAMMES DU COLLÈGE

Rapport du CNP (décembre 1994) - extraits

En préambule, le Conseil National des Programmes rappelle que ce rapport est la réponse à une commande de François Bayrou indiquant que les futurs programmes du collège devraient être "recentrés sur l'essentiel", "allégés" et qu'il conviendrait de rechercher "les meilleures cohérences possibles entre les disciplines". Ce rapport se situe donc en amont du travail des GTD. Il a été rédigé après consultation des Présidents de ces groupes, des principaux syndicats, des associations de parents d'élèves et des associations d'enseignants.

I - LE DEBAT SUR L'ECOLE

... « Sans prendre parti dans un conflit qu'il faut aujourd'hui dépasser [NDLR.EPI : celui "Éducation ou instruction"], on peut souligner que le recentrage sur l'individu, sur l'idéal d'authenticité a des aspects positifs dans la mesure où il approfondit l'idéal démocratique de l'autonomie individuelle. La fameuse formule de la loi d'orientation de 1989 sur la volonté de "mettre l'élève au centre du système éducatif" avait, à cet égard, le mérite de rappeler que le système éducatif est fait pour l'élève et que ce qui compte, c'est moins ce qui est enseigné que ce qui est réellement appris et acquis. Mais elle a l'inconvénient d'autoriser des attitudes démagogiques qui, sous couleur de privilégier l'attention portée à "l'épanouissement de l'enfant" (dont on oublie qu'il est, pour l'éducation nationale, d'abord un élève), occultent le fait que le système éducatif est aussi là pour lui permettre, par l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, par la formation critique, de devenir autre que ce qu'il était au départ.

En outre, l'idéologie du "droit à la différence" risque, si elle est radicalisée à l'extrême, de conduire, sur le plan culturel, à l'abolition de toute hiérarchie des valeurs, et sur le plan politique, à la disparition des projets collectifs, suspectés a priori d'être contraires à l'épanouissement de l'individu. Sur le plan scolaire, les dangers de cette position sont aujourd'hui manifestes : au-delà de la bonne volonté affichée, elle risque de perpétuer des inégalités sociales entre les enfants, de disqualifier les

notions d'effort et d'apprentissage, d'enfermer les élèves dans ce qu'ils sont au lieu de les ouvrir à l'approbation de ce qui n'est pas soi.

Il est donc nécessaire, et sans doute possible maintenant que les passions sont retombées, de dépasser ce conflit. Car ce qu'il convient de mettre au centre du système éducatif, ce n'est pas l'élève ou les savoirs seuls, mais d'évidence la relation entre l'élève et les savoirs, ce qui suppose que l'on assume un projet éducatif ».

... « Tout semble indiquer, en effet, qu'un consensus se dégage pour admettre que la finalité première de l'instruction est de favoriser le développement de l'autonomie individuelle, qu'il n'y a pas antinomie, mais complémentarité entre la transmission des savoirs et l'épanouissement de la personnalité ».

... « Loin de nous l'idée de proposer un quelconque retour à un statu quo ante donnant le primat à l'assimilation du passé. Plus que jamais, l'Ecole a pour mission de préparer les jeunes à devenir acteurs d'une société mobile, incertaine et ouverte, à dispenser les savoirs permettant une insertion sociale suffisante. De ce point de vue, l'acquisition des connaissances liées à l'état du présent (langues, mathématiques, sciences, technologie) est un impératif essentiel pour une école républicaine.

S'exprimer correctement par écrit et par oral, savoir parler au moins une langue vivante : le socle commun ne peut contourner ces objectifs centraux. Plus notre société devient techno-scientifique, plus ces outils de base deviennent cruciaux pour faire échec à la marginalisation sociale et adapter les jeunes aux nouvelles exigences professionnelles.

C'est dans cette optique d'une éducation à l'autonomie, d'une compréhension du présent et d'une préparation au futur à la lumière de certaines traditions, qu'il nous semble à la fois possible et souhaitable :

- de définir un socle commun de connaissances ou une culture commune transmise par le collège,
- de définir des pôles disciplinaires, non pour en finir avec des disciplines dont la légitimité épistémologique et pédagogique n'est pas en cause, mais pour les situer au sein de trois "familles" où elles pourraient entretenir des liens privilégiés, plus étroits et plus harmonieux qu'aujourd'hui, de façon que puisse mieux ressortir, contre le replis sur soi et les attitudes chauvines, l'idée d'une culture commune, faite de références partagées, transmise par le Collège.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

Nécessité du socle commun

... « rédigés discipline par discipline, les programmes actuels ne prennent pas en compte de manière visible le souci d'assurer une cohérence "horizontale" d'ensemble entre les différents enseignements particuliers. La structure, par définition disciplinaire, des GTD ne facilite sans doute pas, a priori, une telle prise en charge qui doit explicitement être requise par le CNP ».

... « il nous a semblé nécessaire de réactiver aujourd'hui l'idéal républicain d'un "socle commun" cohérent de connaissances et de compétences, y compris pratiques et réflexives, devant être transmis à tous au Collège. Un tel socle devrait, tout en respectant la logique qui est celle de chaque discipline, tenir compte du fait que, l'élève étant l'être en lequel cette multiplicité doit trouver son unité, il convient de centrer autant qu'il est possible sur les aspects les plus fondamentaux (quitte à réserver une part, même importante, aux approfondissements) et d'assurer un maximum d'harmonie entre les disciplines particulières - ce qui suppose, non une vague interdisciplinarité de principe, mais, très concrètement, qu'une concertation plus grande soit demandée aux GTD et que les résultats de cette concertation apparaissent explicitement dans les programmes afin de pouvoir être évalués ».

... « La complexité et la spécialisation des savoirs, la multiplicité et la force des liens qui unissent, pour le meilleur et pour le pire, l'École et "la vie", rendent les slogans simples ("lire, écrire, compter") insuffisants, en même temps que les visées encyclopédiques s'avèrent obsolètes ».

Quatre principes fondamentaux

A - Hiérarchiser

« Il serait extrêmement souhaitable que les GTD rédigent leurs programmes en précisant à titre indicatif (et non, bien sûr, impératif) de façon chiffrée la part respective affectée aux différents items dans les horaires ».

« Il faut, face à ce problème délicat, réaffirmer la nécessité de maintenir un seul programme pour tous, quitte à aménager la possibilité de parcours différenciés de "remédiation" ou d'approfondissement ».

B - Alléger

... « La hiérarchisation, de même que la quantification horaire des items du programme devrait favoriser la tâche de l'allégement. Encore faudrait-il que la consigne soit clairement transmise aux GTD. Car bien que ce thème (de l'allégement) rencontre un très large consensus en théorie, il semble presque inapplicable en pratique ».

C - Harmoniser

... « On pourrait donc, dans cette optique, demander à chaque GTD de faire ressortir explicitement les liens que son programme entretient avec d'autres ».

D - Clarifier

« C'est une exigence démocratique minimale pour que les programmes puissent faire l'objet d'un débat public, au Parlement ou ailleurs.

Il serait très souhaitable d'obtenir des GTD une présentation commune, valable pour toutes les disciplines. Cette présentation distinguerait trois niveaux et s'adresserait à des destinataires éventuellement distincts, mais enfin clairement identifiés ».

III - LES POLES DISCIPLINAIRES

« La structuration en trois pôles disciplinaires, brièvement caractérisés ci-dessous, sera le support de l'harmonisation des programmes. Il est demandé aux GTD de la prendre en référence ».

1 - Expression

Appartient à ce pôle, le français, la pratique des arts, les langues étrangères, les mathématiques.

2 - Connaissances de l'homme

« Ce second pôle comprend l'histoire entendue au sens large, car l'historicité dont l'apprentissage est ici visé est tout autant celle de la discipline "histoire" proprement dite, que celle des littératures, de la géographie humaine, des arts, des techniques et des sciences ».

3 - Connaissance du monde

« Centré autour de l'enseignement scientifique et technique, ce pôle a pour vocation de familiariser les élèves avec les démarches expérimentale et technologique. Il vise plus généralement à enseigner les bases des méthodes appliquées par les sciences de la nature et de la vie. Il a enfin pour objet de faire comprendre ceux des résultats scientifiques, et celles des techniques, qui devraient être connus aujourd'hui de tous les jeunes adultes ».

« Les disciplines concernées sont la physique, la chimie, la biologie, la technologie (incluant une prise en compte de l'outil informatique) ».

« On remarquera que ces trois grands pôles ne coïncident pas avec les découpages disciplinaires puisque certaines disciplines se retrouvent dans plusieurs rubriques. Rien n'interdit du reste de poursuivre le travail qui demeure, cela va de soi, ouvert à la discussion. Cette non-coïncidence est voulue. Elle implique, de fait, que les disciplines coopèrent entre elles dans la rédaction des programmes ».

4 - Disciplines transversales

Education civique et Education physique et sportive.

*

* *

« Le repérage des grands pôles disciplinaires n'a pas, on s'en doute, valeur de dogme... ».

ANNEXES

Orientations touchant le pôle "expression"

... « l'apprentissage et l'utilisation raisonnée de logiciels, en technologie, doit permettre des interrelations :

- avec le français, à propos du traitement de texte, comme moyen de travailler un texte, de le structurer, de le corriger, de l'abrégé ou le développer,
- avec les mathématiques, pour l'analyse des rapports entre les transformations d'une courbe sur un écran et la fonction correspondante,

- avec les langues étrangères : construction des repères intellectuels nécessaires pour s'orienter efficacement dans les hypermédias.

Il serait souhaitable de compléter ces objectifs de manière à intégrer les apports des "nouvelles technologies de l'information et de la communication" ne serait-ce que pour permettre aux élèves de ne pas ... être "dépassés par les événements". L'attitude la plus cohérente, en ce domaine, consiste sans doute à tirer parti des spécificités de ces nouveaux supports pour élargir les moyens ou les formes de compréhension ou d'expression dont disposent les élèves, dans le double but d'enrichir les perspectives sur des acquis plus traditionnels et de leur associer certains repères nécessaires à leur application dans un environnement modelé chaque jour davantage par les multimédias et les productions qu'ils favorisent.

Orientations touchant le pôle "connaissance de l'homme"

... « s'orienter avec plus de facilité dans la société de demain"...
"découvrir les grandes étapes du progrès scientifique et technique... ».

Orientations touchant au pôle "connaissance du monde"

« La vocation de ce pôle (centré autour de l'enseignement scientifique et technique) au collège est de contribuer à rendre intelligibles la nature et la technique, à l'écart des représentations mythiques et magiques, et à former l'esprit par la pratique des démarches expérimentales et technologique (ce qui supposerait qu'on améliore la situation des T.P. au collège).

Il s'agit d'apprendre à observer, à rendre compte et à représenter avec rigueur, à agir et construire, à exercer la réflexion critique ».

« Une culture générale nourrie par les sciences expérimentales, la technologie et les mathématiques doit permettre à chacun, en fin de collège, de savoir et de comprendre » :...

...« que la science et la technologie ont une histoire commune, jalonnée de découvertes et d'inventions, marquée par des noms illustres, savants et bâtisseurs, et que cette histoire est inscrite dans celle des sociétés »...

... « qu'une maîtrise minimale des moyens technologiques, à savoir mettre en oeuvre et utiliser de manière raisonnée un ordinateur, des équipements automatisés, des moyens audiovisuels, ainsi qu'une con

naissance de la diversité des métiers et de leurs évolutions, sont une nécessité pour comprendre l'organisation de notre société et demain y choisir sa place ».

« Prenant en compte la nouvelle organisation du collège, distinguant trois moments de formation (6ème de consolidation, dans la continuité du primaire, cycles 5ème-4ème et 3ème d'orientation), le Conseil National des Programmes propose :

- de rendre tous les élèves aptes, en fin de 5ème, à une utilisation raisonnée des outils informatiques, en confiant cette mission essentielle à la technologie ».